REGLEMENT DE LA COURSE 09/05/2027

L' ASSOCIATION SPORTIVE FOULEE SAINT-BRIÇOISE, organise le dimanche 09 mai 2027 six épreuves pédestres ouvertes à toutes les personnes qui s'engagent à accomplir la distance prévue pour être classées par l'organisateur dans le respect des indications, et protégées par les signaleurs placés sur le parcours.

*** Secours:** dispositif prévisionnel de secours suivant la norme FFA.

*** Sécurité:** Signaleurs, cibistes, fermeture temporaire des rues ou passage des coureurs en couloirs protégés. Conformément à la législation en vigueur, les coureurs doivent respecter le code de la route.

*** Les accompagnements sont strictement interdits.**

*** Assurances:** l'Association Sportive Foulée Saint-Briçoise a souscrit une assurance conforme à la réglementation auprès des assurances GENERALI France N°AT710843.

* Les organisateurs se réservent le droit de trancher tout litige dans le sens du règlement.

* Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident provoqué par une déficience physique ou psychique et au non-respect du code de la route.

* Les concurrents en mauvaise condition apparente, pourront être stoppés par les organisateurs ou le service médical.

* Tout participant autorise expressément l'organisateur et ses partenaires à diffuser son nom et son image, sur les documents et dans toutes les manifestations et campagnes promotionnelles liées à la Foulée Saint Briçoise.

* L'inscription entraîne l'acceptation du présent règlement.

Formalités d'inscription:

*** Licenciés FFA** ou détenteur d'une licence fédérale faisant apparaître la mention « athlétisme en compétition »: bulletin et licence en cours de validité.

*** Non-licenciés majeurs:** bulletin et **PPS (Parcours de Prévention Santé)** document obligatoire et valable 1 an depuis le 1er janvier 2026 à obtenir sur **pps.athle.fr**

*** Non-licenciés mineurs : bulletin et autorisation parentale, à télécharger sur notre site fouleesaintbricoise.fr, signée du responsable légal (voir ci-dessous les conditions)** ou attestation gratuite à obtenir sur **pps.athle.fr** accompagnée d'une autorisation parentale.

Les personnes exerçant l'autorité parentale sur le sportif mineur attestent, que chacune des rubriques du questionnaire donne lieu à une réponse négative, et autorisent le mineur à participer à une course ouverte à sa catégorie d'âge.

A défaut, elles sont tenues de produire un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition datant de moins de six mois.



34ème Foulée Saint-Briçoise

Dimanche 09 MAI 2027

DISPOSITIONS GENERALES

Distances:	5km	11,5km Marche Nordique	700m Enfant	2200m Enfant	1200m Enfant	12,5km Challenge
Horaires Départs:	9h00	9h10	9h40	9h45	9h55	10h10
Catégories:	Minime à Master	Cadet à Master	Mini-Poussin	Benjamin	Poussin	Cadet à Master
Année:	2013 et avant	2011 et avant	2018 2020	2014 2015	2016 2017	2011 et avant
Tarifs: Corresp	9€	10€	5€	5€	5€	12€
sur place	12€	13€	5€	5€	5€	15€
Tarif club par correspondance, réduction -1€ (minimum 8 coureurs inclus sur le 5 et 12,5km H et F)						

INSCRIPTIONS:

Par correspondance jusqu'au 05/05/2027, chèque libellé à l'ordre : **AS Foulée Saint-Briçoise,** sans oublier l'**accompagnement du PPS ou Licence** (photocopie) à envoyer à:

VION André 18, rue des Romenelles 77160 Saint-Brice

Par Internet : **http://fouleesaintbricoise.fr** c **fr.milesrepublic.com** jusqu'au **08 mai 2027 à 13H**.

Sur place le jour de la course à partir de 7h45

Départs et arrivées: Place de la Mairie.

Dossards: à retirer le matin du dimanche 09 mai 2027 à partir de 7h30 sur place.

Chronométrage et Classement: réalisés par l'informatique AOCHS avec horloge à l'arrivée.

Ravitaillement: au 4,5km, 8ème km, selon climat au 10,5km, et à l'arrivée pour la course des 12,5km et marche nordique. Concernant les 4 autres courses uniquement à l'arrivée.

Epongeage: au 6,3km

Parcours: 12km500 (mesurage IAAF) compte pour le Challenge de Seine & Marne.

12,5km: Balisage, **fléchage au sol de couleur rouge,** point km marqué au sol et sur panneaux.

5km: Balisage, **fléchage au sol de couleur bleu**, point km marqué au sol et sur panneaux.

11,5km: Balisage, **fléchage au sol de couleur verte.**

Récompenses: souvenir à chaque arrivant (5 et 12,5km, marche nordique) et (courses enfants)

Classement scratch: 12,5 km: 5 premiers Hommes et aux 5 premières Femmes.
5km: 3 premiers Hommes et Femmes.
Marche Nordique 11,5 km: 3 premiers Hommes et Femmes sur + **10 engagés** au total H. F .

Coupe ou médaille: aux 3 premiers H et F de chaque catégorie sur le 5km et 12,5 km. coupe et lot, non cumulables avec le classement scratch de chaque course.

Coupe club: **3 premiers clubs**, classement sur 5 athlètes classés course challenge.

Coupe club: **3 premiers clubs**, classement sur 3 Femmes classées course challenge.

Coupe au nombre: **1er club** et **1ère entreprise** les plus représentés sur les deux courses.

Trophée ou médaille: **3 premiers garçons et filles** sur le 2200 mètres, 1200 mètres

Médailles : à tous sur le 700m (course enfant).

Remise des récompenses vers 11h30

Tous les résultats sur http://fouleesaintbricoise.fr

Venez nombreux et bonne course

34ème Foulée Saint-Briçoise

Dimanche 09 mai 2027

BULLETIN D'INSCRIPTION

Par courrier avant le 05 mai 2027

à VION André 18, rue des Romenelles 77160 SAINT-BRICE
chèque libellé à**: AS Foulée Saint-Briçoise**

N° Dossard

Nom: _____ **Prénom:** _____
en majuscules lisibles

Date de Naissance: _ _ / _ _ / _ _ _ _ **Sexe:** **M** ☐ **F** ☐
complète (obligatoire) j j / m m / a a a a

N° de Licence FFA ou N° PPS

Nom du Club

Adresse ou Mail: _____

Code Postal: _____ Ville; _____

Distance: (Mettre une croix)	MarcheNordique*	5km*	12,5km*	Signature (obligatoire)
	☐ 10€	☐ 9€	☐ 12€	
* Majoration de 3€ sur place le jour de la course.				

Distance :	2200m	1200m	700m
course enfant	(Benjamins) né(e) 2014 à 2015	(Poussins) né(e) 2016 à 2017	(Mini poussins) né(e) 2018 à 2020
(Mettre une croix)	☐ 5€	☐ 5€	☐ 5€

Mineur non licencié: joindre l'attestation à télécharger sur notre site fouleesaintbricoise.fr, signée du responsable légal (**voir ci-dessous les conditions**).

ATTENTION: JOINDRE OBLIGATOIREMENT
Coureur licencié à la FFA ou à une autre Fédération Sportive liée à l'athlétisme:
La photocopie de la licence saison en cours.**(Majeurs, Mineurs licenciés)**

Coureur non-licencié Majeur : PPS Parcours de Prévention Santé (aller sur le site pps.athl.fr)
(Attention le Certificat Médical n'est plus accepté)

Coureur non-licencié Mineur : Pour les personnes mineures, en vue de l'obtention ou du renouvellement de la licence ou en vue de l'inscription à une compétition sportive visée à l'article L. 231-2-1, le sportif et les personnes exerçant l'autorité parentale renseignent conjointement un questionnaire relatif à son état de santé dont le contenu est précisé par arrêté conjoint du ministre chargé de la santé et du ministre chargé des sports.
« Les personnes exerçant l'autorité parentale sur le sportif mineur attestent auprès de la fédération que chacune des rubriques du questionnaire donne lieu à une réponse négative. A défaut, elles sont tenues de produire un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de la discipline concernée datant de moins de six mois ».

Renseignements: Tél 01 60 67 62 45 ou 06 12 88 67 61
vionandre@sfr.fr http://fouleesaintbricoise.fr